

المدرسة العليا الخاصة
لتكنولوجيات المعلوماتية وإدارة المؤسسات

ECOLE SUPERIEURE PRIVEE

DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE MANAGEMENT DES ENTREPRISES

vu la Loi n° 2000-73 du 25 juillet 2000, relative à l'enseignement supérieur privé;
vu la Loi n° 2008-59 du 04 août 2008, modifiant et complétant la loi n°2000-73 du 25 juillet 2000, relative à l'enseignement supérieur privé.
vu le Décret n° 2000-2124 du 25 septembre 2000, fixant les critères et procédures de la reconnaissance des diplômes délivrés par les établissements privés d'enseignement supérieur;
vu le Décret n° 2000-2125 du 25 septembre 2000, définissant les conditions et les réglementations d'octroi d'une autorisation en vue de la création d'un établissement privé d'enseignement supérieur;
vu le Décret n° 2000-2126 du 25 septembre 2000, fixant la composition de la commission consultative d'octroi d'autorisation pour la création d'établissements privés d'enseignement supérieur ou de son retrait et son fonctionnement;
vu l'Arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur du 28 septembre 2000, définissant les critères de détermination du montant de la caution bancaire à fournir par les établissements privés d'enseignement supérieur;
vu l'Arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur du 28 septembre 2000, portant approbation du cahier des charges régissant l'organisation et le fonctionnement des établissements privés d'enseignement supérieur;
vu l'Arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur du 28 septembre 2000, fixant la proportion minimale exigée d'enseignements permanents dans les établissements privés d'enseignement supérieur ainsi que leur niveau scientifique minimum requis;
vu l'Arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur du 29 Avril 2006, relatif au diplôme d'ingénieur national en Génie Logiciel.

Année Universitaire : *2012/2013* , le

DIPLÔME NATIONAL D'INGENIEUR

Spécialité : *Génie Logiciel*

Mention *Assez Bien*

est conféré à M. Mme Mlle: *Ben Helal Mohamed Sadok*

né(e) le : *20/06/1988* à *Djerba / Tunisie*

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

N° d'inscription : 1459

NB : Il n'est délivré qu'un seul exemplaire

Agrément N°1/2002 du 24 juin 2002 délivré par le MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE LA TECHNOLOGIE
45, Avenue Mohamed V 1002 Montplaisir Tunis - Tél. (216) 71 95 11 94 Fax (216) 71 95 11 71 www.time.ens.tn

Fait à Tunis, le : *22 juin 2013*
LE DIRECTEUR
Mohamed DAMAK
[Signature]

